

**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## Edito

D'ici un bon mois, ce sera déjà la fin de l'année scolaire pour la jeunesse d'Arleux-en-Gohelle, et plus particulièrement, celle qui fréquente les établissements du RPI.

D'ores et déjà, les effectifs prévus pour la rentrée de septembre 2024 seront sensiblement identiques. Le maintien des classes et des écoles est rendu possible grâce à une évolution significative de la population de notre village.

Mais la fin de l'année scolaire, c'est également et surtout les prémisses des traditionnelles festivités auxquelles la population arleusienne est fortement attachée. Avec toute l'équipe municipale, j'espère vous retrouver en nombre aux multiples rendez-vous et animations estivales qui vont se tenir dans le trimestre à venir. Il ne faut pas oublier toutes ces manifestations festives, culturelles et associatives qui vont rythmer les semaines à venir. Celles-ci sont importantes car elles sont le fruit d'un travail assuré par des bénévoles et essentielles car elles participent au dynamisme de notre commune et font d'Arleux-en-Gohelle un village qui bouge !



Norbert Grobelny - Maire de la commune

## Les travaux pour embellir et moderniser le village

Les travaux importants de voirie sont terminés avec le traitement complet de la rue de la chapelle (enfouissement des réseaux aériens, chaussée rénovée, trottoirs et zones de stationnement réalisés, nouveaux lampadaires d'éclairage public) et sont en cours dans la rue de Lens. Les mêmes opérations que citées précédemment sont prévues et en grande partie réalisées avec la mise en place récente du revêtement macadam.



Rue de la chapelle



Rue de Lens



Rue de Lens

Un grand merci aux riverains pour leur patience et leur bonne collaboration. Merci également à Jacques Capron qui a mis à disposition une parcelle privée pour le passage des engins de la société Cousin.

## Aides financières de la commune pour les centres aérés et les séjours d'été



Le conseil municipal accompagne financièrement depuis plusieurs années les habitants de la commune qui inscrivent leurs enfants dans des centres aérés en apportant une participation aux coûts de ces courts séjours supportés par les familles. Cette année, le conseil municipal a décidé de reconduire la participation de **4,20 euros par jour**, et ce, quel que soit le centre aéré retenu par la famille.

Toute information complémentaire sur cette aide peut être demandée en mairie. Cette opération est un complément de l'aide apportée pour les enfants partant en long séjour d'été organisé par la municipalité et traduit l'accompagnement important qu'elle souhaite apporter à la jeunesse du village. A titre d'illustration, la commune va financer cette année la dépense de **17 760 euros pour 17 enfants** qui partiront cet été en séjour. Le montant de la participation demandé aux parents reste inchangé depuis plusieurs années, ce montant est de 300 € par enfant et une réduction de 10 € est accordée à partir du deuxième enfant inscrit.



## La foule se presse au vide-grenier !



Une foule particulièrement dense était au rendez-vous, le **samedi 27 avril**, du vide-grenier organisé par l'**association de Tennis de table** à la salle des fêtes. Les exposants étaient aussi nombreux que les années précédentes, s'étalant pratiquement d'un bout à l'autre des allées bien alignées dans la salle de près de 300 m<sup>2</sup>. Sur les stands, toutes sortes d'objets étaient proposés à des promeneurs venus flâner, négocier et acheter, tout en profitant de la petite restauration trouvée sur place. Une toute particulière réussite, à l'image des années précédentes !

## Concours de belote du 1er mai



C'est un des rendez-vous annuels incontournables de l'**association Amitié-Détente** qui organise son concours de belote, chaque année, le jour de la fête du travail. Pour l'édition 2024, 36 équipes se sont retrouvées à la salle des fêtes. Un moment de compétition mais surtout un moment de partage, de convivialité avec notamment la traditionnelle buvette tenue par les membres de l'association où boissons, tartes et croque-monsieur étaient de la partie.



## Concours de pétanque



Le **samedi 04 mai**, l'**association de football US Arleux** invitait les habitants de la commune à participer au premier concours de pétanque de l'année. Les amateurs de pétanque se sont retrouvés sur les terrains pour passer un bon moment de détente et de convivialité en évitant toutefois d'embrasser Fanny !



## Commémoration du 8 mai

Le mercredi 08 mai, s'est tenue la cérémonie commémorative de l'armistice du 08 mai 1945, sonnant la fin de la seconde guerre mondiale.

Dès 12h, les couleurs ont été hissées au cimetière de la commune et des gerbes ont été déposées sur les 4 tombes des soldats britanniques tombés sur notre territoire.



La cérémonie s'est ensuite poursuivie au monument aux morts, avec la lecture du message officiel de Sébastien LECORNU, ministre des Armées, lu par Monsieur le Maire. Pour le Conseil Municipal des Jeunes, Lise a ensuite pris la parole pour lire le message de l'association des anciens combattants.



Les anciens combattants, la commune et le Conseil Municipal des Jeunes ont ensuite procédé au dépôt de gerbes.



## Arleux-en-Gohelle, village ambassadeur du don d'organes



Le samedi 11 mai, Monsieur le Maire a dévoilé la plaque « Ville ambassadrice du don d'organes », en présence de nombreux élus, des Président(e)s des associations du village, des différents membres du collectif **Greffes+** représenté par Jacques Capron.

Cathy Apourceau-Poly, Sénatrice et Bénédicte Messeanne-Grobelny, Vice-présidente du Département du Pas-de-Calais étaient également présentes pour confirmer leur adhésion à cette

Label décerné à Arleux-en-Gohelle par le collectif **Greffes+**. opération et saluer l'engagement de la commune.

Lancée en janvier 2023 par le collectif associatif **Greffes+**, l'opération Ville Ambassadrice du Don d'Organes rassemble déjà plus de 200 grandes villes et petits villages.

Les Villes et Villages ambassadeurs du don d'organes, **ce sont des élus et des citoyens qui s'engagent**, aux côtés des soignants, des patients et de leurs proches et des associations pour sauver plus de vies.



Arleux-en-Gohelle est fière de soutenir cette démarche portée par le collectif **Greffes+**

Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe en France et le nombre de greffes réalisées continue d'augmenter, malgré l'évolution de la législation qui a posé le principe de "tous donneurs, tous receveurs" et instauré un répertoire national des refus.

En contribuant à la visibilité nationale du ruban vert, symbole du don d'organes, la commune contribue à amener le sujet au sein de tous les foyers : c'est le moyen le plus efficace pour que tous les donneurs qui le souhaitent soient prélevés.

Cette initiative a également pour intérêt d'afficher la solidarité connue et reconnue de tous les habitants de toute la commune. Elle nous permet aujourd'hui d'offrir un magnifique geste de fraternité, en direction des dizaines de milliers de personnes en attente d'une greffe.





## 23 000 véhicules par semaine devant ces panneaux

**La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes** et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevés.

Si le principe du consentement présumé a été choisi, la réalité des chiffres appelle un autre constat. Aujourd'hui, en France, 70 000 personnes vivent grâce à un organe greffé, en revanche, 1 000 personnes par an décèdent faute d'avoir pu bénéficier d'une greffe.

A défaut de volonté écrite bien établie, la loi a aussi prévu que les proches soient systématiquement interrogés sur la volonté du défunt lorsqu'un prélèvement d'organes est possible. Or, bien que plus de 80% des Français soient favorables, moins d'un sur deux en a parlé, si bien que leur volonté ne peut être respectée. Dans 1/3 des cas, les proches, dans le doute, préfèrent rapporter une opposition, et le prélèvement ne peut avoir lieu.

De ce constat, malgré l'engagement sans faille des professionnels de santé, des associations de patients, et de l'Agence de biomédecine, le nombre de greffes réalisées chaque année reste insuffisant. Chaque jour, 2 à 3 personnes décèdent en France faute d'organes.

**Il est donc essentiel de communiquer et d'échanger dans le cercle familial et entre amis sur ce sujet de don d'organes** souvent occulté ou abordé avec beaucoup de réserve et de pudeur.

Les moyens de communication mis en œuvre par le Collectif **Greffes+** sont importants et conventionnels en utilisant les nombreux médias. Ils apportent des résultats, mais toujours largement insuffisants.

Ils ont été complétés alors en début d'année 2023 par un dispositif innovant baptisé : " Ville et Village ambassadeur du don d'organes ".

C'est pour soutenir le collectif **Greffes+** que la municipalité a choisi de s'impliquer dans cette démarche. Ce collectif regroupe des associations, des fédérations, des fondations, qui œuvrent pour sensibiliser la population au don d'organes et à la greffe. C'est aussi et surtout pour faire connaître à la population arleusienne et aux nombreux visiteurs de passage sur notre commune toute l'importance du don d'organes.

Pour ce faire, 4 panneaux " Village ambassadeur du don d'organes " ont été installés mardi dernier aux 4 entrées du village.

La force de frappe de la communication offerte par les 4 panneaux sera puissante. Le village d'Arleux-en-Gohelle étant au carrefour de 2 routes départementales relativement importantes, les conducteurs et les passagers de près de 23 000 véhicules circulant chaque semaine par ces 2 routes départementales seront interpellés par cette enseigne particulière " Village ambassadeur du don d'organes ".

Le don d'organes a un sens philosophique évident puisqu'il se fait sur une situation dramatique de la part du donneur, de fin de vie et il est source d'une espérance et de vie pour celui qui reçoit.

**La chaîne du don est une des expressions du génie humain...**



## Course cycliste féminine « A travers les « Hauts-de-France »



**Le 7 septembre prochain**, le cyclisme féminin sera à nouveau mis à l'honneur à l'occasion de la course « À travers les Hauts-de-France ».

Le territoire de la Communauté de Communes Osartis-Marquion est devenu depuis quelques années désormais un rendez-vous incontournable pour les passionnés du cyclisme avec les nombreux événements qui s'y déroulent. Parmi ceux-ci, la course cycliste « Paris Arras Tour » qui a depuis changé de nom pour devenir une course féminine : « À travers les Hauts-de-France ».

Cette dernière s'élancera pour la 9ème fois le 7 septembre au départ de Péronne pour une arrivée à Arleux-en-Gohelle.

Gohelle. Afin de concrétiser cet engagement réciproque entre l'association Clovis Sport Organisation, organisatrice de l'événement, la Communauté de Communes Osartis-Marquion et la commune d'Arleux-en-Gohelle, une signature officielle de convention a été organisée le mardi 21 mai dans la salle des fêtes.

Pour cette occasion avaient répondu présents M. Norbert Grobelny, maire d'Arleux-en-Gohelle, ville d'arrivée, M. Pierre Georget, Président de la CCOM, M. Jean-Luc Masson, Président de Clovis Sport Organisation (CSO) et M. Yves Legros, Vice-Président de la CCOM délégué à la Culture et au Sport ainsi que les maires des communes traversées par cette épreuve, des nombreux bénévoles du CSO et de Mme Bénédicte Messeane-Grobelny représentant le département du Pas-de-Calais.



Après un propos introductif de M. Grobelny, M. Masson profita de cette occasion pour remercier son équipe de bénévoles si précieuse à la bonne organisation et au bon déroulement de cette manifestation ainsi que les services d'Osartis-Marquion et de la commune.

En 2023, plus de 5000 spectateurs étaient présents le long du parcours pour soutenir les 140 coureuses issues de 22 équipes internationales et 11 000 l'avaient suivi sur les moyens mis en place de diffusion en direct via les réseaux particulièrement.

### La course édition 2024

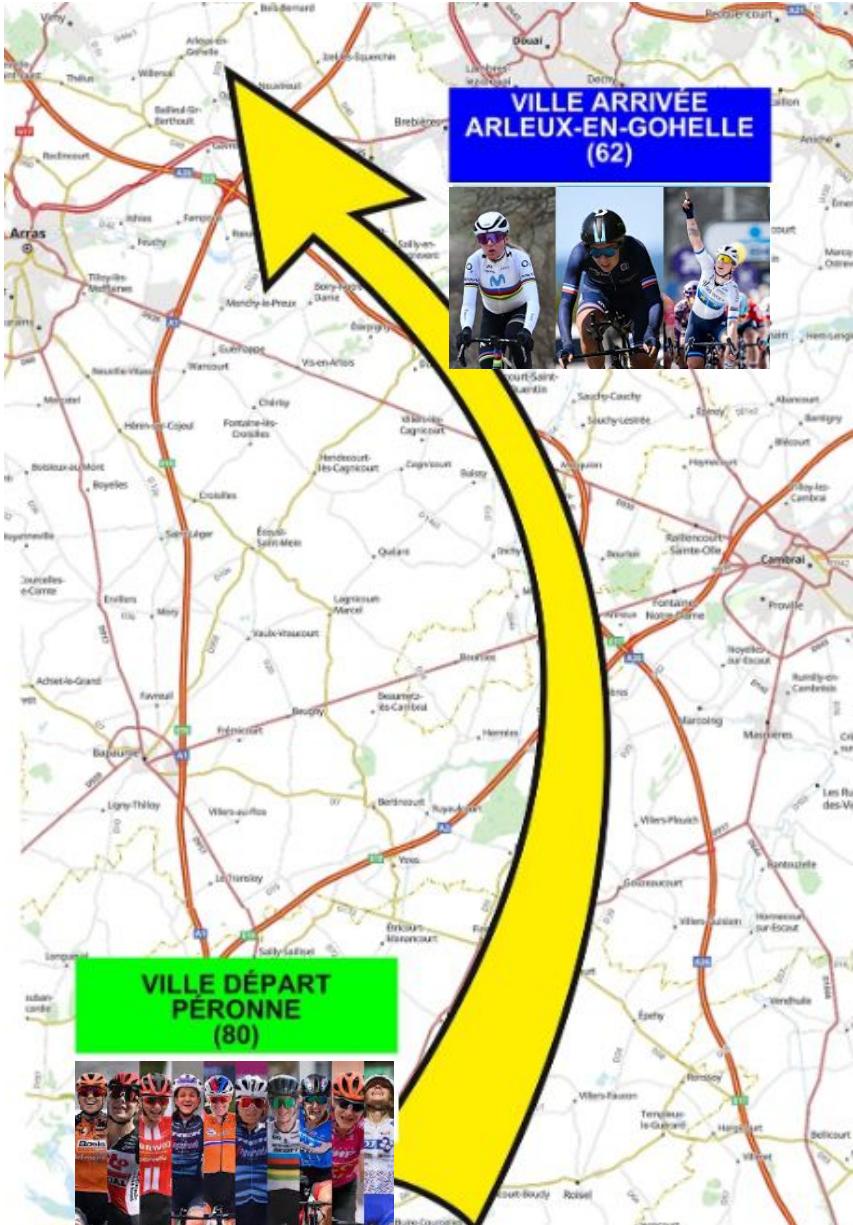
Cette année, le départ est fixé au 7 septembre, et les participantes traverseront sur le territoire communautaire les communes de : Arleux-en-Gohelle, Baralle, Boiry-Notre-Dame, Buissy, Dury, Éterpigny, Fresnoy-en-Gohelle, Hamblain-les-Prés, Haucourt, Oppy, Pelves, Rémy, Récourt, Sains-les-Marquion, Saudemont, Villers-les-Cagnicourt et Vis-en-Artois.

Inscrite au calendrier international en catégorie ÉLITE FEMMES et bénéficiant des meilleures notes de la part du jury de l'UCI, l'épreuve réunit chaque année début septembre plus de 20 équipes internationales de très haut niveau.

Précédé de la caravane publicitaire et fort de plus de 120 coureuses, le peloton s'élancera pour une course toujours animée de près de 130 km à travers la Région Hauts-de-France.

Des animations accueilleront un public nombreux sur le site de départ, dans les communes traversées et à l'arrivée où un écran géant permettra aux spectateurs de suivre la retransmission de la course en direct.





**Arleux-en-Gohelle** sera le samedi 07 septembre 2024, la ville d'arrivée d'une grande course cycliste internationale féminine " A travers les Hauts-de-France ".

C'est une compétition regroupant des équipes de très haut niveau, qui est devenue un rendez-vous sportif majeur dans notre territoire et attendu chaque année par les nombreux amateurs de tout âge bénéficiant ainsi d'un spectacle populaire gratuit de qualité.

Il s'agit pour la commune d'un événement exceptionnel et unique qui bénéficiera durant toute cette journée du 07 septembre d'une mise en lumière apportée par une authentique liesse populaire.

Cette manifestation, d'un budget de l'ordre de 130 000 euros, est assurée par l'association « Clovis Sport Organisation » qui maîtrise parfaitement son organisation et dont l'évaluation très positive est chaque année apportée par le collège des commissaires de l'Union Cycliste Internationale.

**Retenez d'ores et déjà cette date, le 07 septembre, il y aura du monde à Arleux-en-Gohelle !**

## L'association Amitié-Détente en activité permanente !

Près d'une centaine de convives étaient réunis à la salle des fêtes ce **jeudi 23 mai** pour partager un bon repas froid entre amis. Ces rendez-vous fréquents entre séniors sont précieux. Ils contribuent au maintien d'un lien social durable et de qualité et réduisent l'isolement souvent constaté pour bon nombre de personnes âgées.

L'association Amitié-Détente peut se targuer de remplir pleinement ce rôle social et fédérer l'adhésion d'un nombre important de séniors de la commune et des villages alentour ! Un exemple à suivre !



# **ARLEUX en Nouvelles Avril 2024**

**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## **Edito**

C'est dans une période toujours contrainte et compliquée que nous avons élaboré le budget communal pour cette année 2024. La hausse du coût de l'énergie, les hausses des coûts en général vont impacter nos dépenses de fonctionnement. Concernant nos investissements, nous réussirons malgré ce contexte tendu, à maintenir notre politique volontariste pour toujours améliorer les conditions de vie et les conditions d'accueil de notre village, et en parallèle soutenir le tissu économique et associatif.

Nous poursuivrons ainsi en 2024 le même rythme d'aménagement et d'équipement du village que les années précédentes, et toujours sans augmenter les taux de la fiscalité locale.



Même si le contexte national ne porte guère à l'optimisme, nous souhaitons maintenir à Arleux-en-Gohelle la joie de vivre. Pour cela, il en va aussi du comportement de chacun, du respect des règles de vie en société.

Des efforts sont encore à faire sur notre comportement au quotidien, que ce soit en voiture, envers les nuisances sonores, l'entretien des espaces verts privés, les déjections canines, ... Vivre en harmonie pour une meilleure qualité de vie, c'est l'affaire de tous !

Norbert Grobelny - Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

## **Les rendez-vous des 2 prochains mois à ne pas manquer !**

A noter sur vos tablettes, les manifestations prévues pour les 2 prochains mois. Les précisions sur le déroulement de celles-ci seront détaillées par des communications apportées par distribution de flyers et/ou par Panneau-Pocket.

**Mardi 30 avril : Ateliers de Pâques à la salle des fêtes**

**Samedi 27 avril :** Vide-Grenier à la salle des fêtes organisé par l'association de tennis de table.

Buvette et petite restauration sur place (crêpes, croques, hot-dog, sandwichs).



**Mercredi 8 mai :** Fête de la victoire

11 heures 45 : Dépôt de gerbes au cimetière de la commune

12 heures : Dépôt de gerbes au monument aux morts  
A l'issue de la cérémonie, les Anciens Combattants recevront à la salle des fêtes pour le vin d'honneur.



**Samedi 20 avril :** Soirée « Années 80 » à la salle des fêtes, organisé par l'association de chasse.

Carbonnade flamande ou Jambon grillé sauce madère / Fromage / Dessert / Café 20 euros pour les adultes 12 euros pour les enfants jusqu'à 13 ans.

**Mercredi 1er mai :** Concours de cartes à la salle des fêtes organisé par le club « Amitié - Détente »



## Deuxième édition du salon du Manga

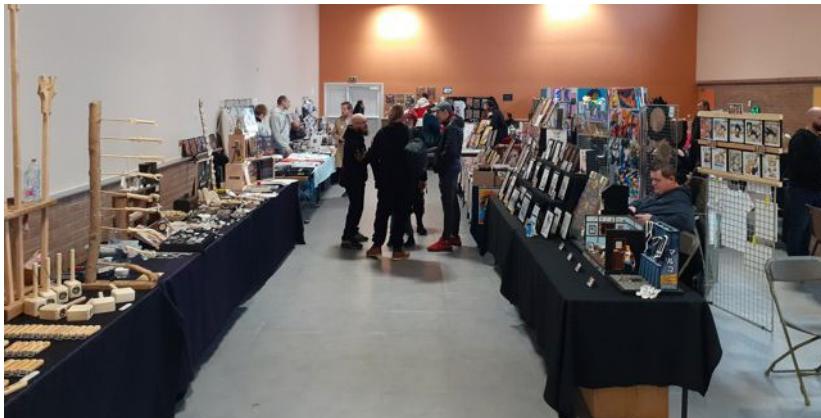


L'association « Les Artisans et Créateurs de la Gohelle » a organisé le samedi 02 et le dimanche 03 mars, la 2<sup>e</sup> édition du salon du manga dans les deux salles de la commune.

Durant ce week-end, la foule a répondu présente dans une ambiance culturelle et festive.

Dès la porte de la salle des fêtes franchie, le public était accueilli par des jeunes adeptes du « cosplay », déguisés en personnages de mangas. Cet événement a regroupé une vingtaine d'exposants venus présenter leurs produits de différentes sensibilités japonaises, des créateurs d'objets divers, des décors mangas.

Pour accompagner ces deux jours, les passionnés de culture japonaise, de mangas, de BD, de jeux vidéo ou simples curieux ont apprécié le riche programme d'animations : concours de cosplay, participation à des quiz sur les mangas et bien d'autres activités.



## Première soirée « Années 80 » de 2024

Le samedi 09 mars à la salle des fêtes, l'association des fêtes a organisé une soirée dansante aux rythmes des années 80. Salle comble pour cette belle fête agrémentée d'un repas servi par les membres de l'association qui a encore connu un grand succès dans une ambiance de folie. De nombreux convives ont pu se défouler sur la piste de danse lors de cette belle soirée animée jusqu'au bout de la nuit par le "DJ David SONO".



## La fête du club « Amitié-Détente »

Le dimanche 17 mars, les habitants du village et des alentours ont été invités par l'association "Amitié-Détente" pour se retrouver dans la convivialité et en toute simplicité pour la journée de la fête du club. L'association avait prévu un planning complet : loterie et vente de cases pour gagner différents lots, vente d'objets confectionnés par les petites mains de l'association et sans oublier : la traditionnelle assiette de rôti de porc accompagnée des éternelles frites !



## Opération Hauts-de-France propres



Le dimanche 17 mars, l'association de chasse "La bienveillante", en partenariat avec la commune et la Région Hauts-de-France, a organisé l'opération "Hauts-de-France propres".

Cette opération consiste à ramasser les déchets abandonnés sur les chemins et aux abords des routes de notre commune. En une matinée, c'est plus de 150 kg de déchets divers qui ont été récoltés.



Avant le départ vers les zones de collecte, l'association a offert un petit déjeuner aux bénévoles venus nombreux en dépit d'une météo bien pluvieuse...

## Le budget 2024

C'est la feuille de route annuelle qui retrace l'ensemble des dépenses et des recettes autorisées et prévues pour l'année 2024.

C'est un document à la fois technique et financier qui est important. Il doit respecter les principes budgétaires : annualité, universalité, unité, équilibre, sincérité. Le budget primitif constitue le premier acte obligatoire du cycle budgétaire annuel de la collectivité. Il doit être voté par l'assemblée délibérante avant le 15 avril de l'année à laquelle il se rapporte, ou le 30 avril l'année de renouvellement de l'assemblée, et transmis au représentant de l'Etat dans les 15 jours qui suivent son approbation.

Par cet acte, le maire, ordonnateur est autorisé à effectuer les opérations de recettes et de dépenses inscrites au budget, pour la période qui s'étend du 1er janvier au 31 décembre de l'année civile. Le budget 2024 de notre commune a été voté le 11 mars 2024 par le conseil municipal.

Le budget 2024 et son élaboration ont été marqués par les éléments suivants :

S'agissant du budget de fonctionnement, une réévaluation significative de 12 % a été apportée sur les dépenses d'énergie. En effet, les coûts d'énergie électrique et de gaz ont été augmentés en début d'année 2024 et risquent encore d'être révisés à la hausse à court ou moyen terme. Toutefois, il est à noter que pour bénéficier des coûts d'énergie électrique les plus attractifs, la commune reste partenaire de la FDE 62 dans les groupements de commande qu'elle organise régulièrement.

A noter également la participation plus importante de la commune au SIVU/RPI estimée à 78 300 euros pour 2024. Les charges du SIVU/RPI ont augmenté et, sur les 4 communes de ce regroupement, Arleux en Gohelle supporte près de la moitié de ces charges (près de la moitié des élèves résident à Arleux-en-Gohelle).

Des travaux sont également à prévoir au niveau des voûtes intérieures de l'église. Une analyse des désordres est en cours. Sans connaître l'étendue des réparations à effectuer, une ligne budgétaire de 10 000 € est prévue.

Une baisse significative des coûts de téléphonie est attendue en 2024. En effet, les installations existantes seront fortement simplifiées (abandon du standard actuel et passage de la téléphonie en voix sous IP par la fibre optique).

En termes d'investissements, les opérations remarquables suivantes sont programmées :

- La fin des travaux et du financement de la rénovation complète de la voirie, rue de la chapelle.
- Les travaux d'enfouissement des réseaux aériens existants et la rénovation complète de la voirie rue de Lens.
- Le remplacement des dispositifs d'éclairage du stade de football avec des luminaires de type "LED".
- La mise en place de panneaux photovoltaïques sur la toiture de la salle polyvalente R. Cadiou afin d'assurer la production d'énergie électrique pour alimenter tout ou partie des bâtiments communaux et la vente à Enedis du surplus.



La fiscalité revenant à la commune et votée par l'assemblée délibérante confirme sa volonté de ne pas faire évoluer la pression fiscale. C'est ainsi que le taux de la Taxe du Foncier Bâti et celui de la Taxe du Foncier Non Bâti restent identiques aux années précédentes. La taxe d'habitation qui concerne les résidences secondaires dont les propriétaires sont assujettis à la taxe d'habitation, dénommée aujourd'hui Taxe d'Habitation sur les résidences Secondaires (THS) est maintenue aussi à un taux de 11,52 %.

## Structure du budget principal de la Commune d'Arleux en Gohelle

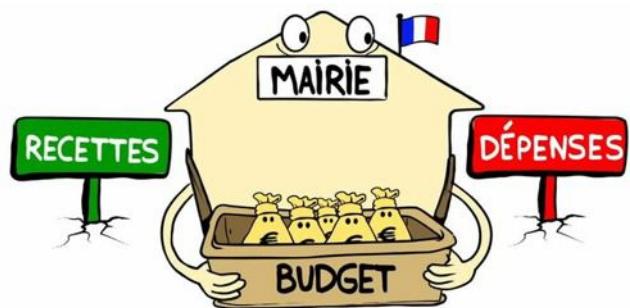
Les sections de fonctionnement et d'investissement structurent le budget de la collectivité.

### 1. La section de fonctionnement (gestion des affaires courantes)

Le budget de fonctionnement permet à la collectivité d'assurer le quotidien. La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services communaux.

Les dépenses de fonctionnement sont constituées des éléments principaux suivants :

- Les salaires du personnel municipal ;
- L'entretien et les fluides des bâtiments communaux ;
- Les achats de matières premières et de fournitures ;
- Les prestations de services effectuées ;
- Les subventions versées aux associations ;
- Les intérêts des emprunts.



Les recettes de fonctionnement correspondent principalement :

- Au produit des taxes locales ;
- Aux dotations versées par l'Etat, par l'Intercommunalité, les redevances diverses ;
- Aux sommes encaissées au titre des prestations fournies à la population (location salle des fêtes, participation séjours de vacances...).

### 2. La section d'investissement

Le budget d'investissement prépare l'avenir. Contrairement à la section de fonctionnement qui implique des notions de récurrence et de quotidienneté, la section d'investissement est liée aux projets de la commune à moyen ou long terme.

En dépense d'investissement apparaissent toutes les dépenses faisant varier durablement la valeur ou la consistance de patrimoine de la collectivité.



En recettes d'investissement, on trouve principalement pour cette année 2023 les subventions d'investissement à percevoir des différents partenaires institutionnels, le versement de la TVA par l'Etat (le FCTVA) et les fonds propres de la commune dans le cadre de l'alimentation permanente de son autofinancement.

## Présentation synthétique du budget

Le budget primitif 2024 s'établit à :

- 1 013 596,93 euros en section de fonctionnement
- 815 223,27 euros en section d'investissement



### Budget Fonctionnement

Dépenses de fonctionnement	1 013 596,93 €	Recettes de fonctionnement	1 013 596,93 €
Charges à caractère général	264 443,93	Produits des services	10 350,00
Charges de personnel	142 500,00	Produits de la fiscalité locale	363 000,00
Charges financières	16 300,00	Dotations	100 898,00
Autres dépenses réelles de fonctionnement	143 800,00	Autres recettes réelles de fonctionnement	2 500,00
Virement à la section d'investissement	446 552,00	Impôts et taxes	113 270,00
Amortissements	/	Excédent reporté	423 577,93

### Budget Investissement

Dépenses d'investissement	815 223,27 €	Recettes d'investissement	815 223,27 €
Remboursement du capital de la dette	30 000,00	Virement de la section de fonctionnement	446 552,00
Dépense d'équipement	593 000,00	Dotations et fonds (TVA)	40 250,00
Autres dépenses réelles d'investissement	20 000,00	Subventions d'investissement	156 198,00
Solde d'exécution reporté	172 223,27	Excédents fonctionnement capitalisés	172 223,27

### Appréciation des ratios principaux

Au 1er janvier 2024, et concernant le seul exercice écoulé (sans reprise des excédents antérieurs), les ratios de la commune sont les suivants :

- Une épargne brute de 175 486,81 €
- Un taux d'épargne brute de 29,42 %
- Une capacité de désendettement de 2,6 ans
- Une épargne nette positive de 129 282,53 €



A noter que le compte administratif fait ressortir à la clôture de l'exercice 2023 un solde créditeur de 423 577,93 €.

## Déjections canines Stop !

Contrairement à l'adage cela ne porte pas chance ! Un problème récurrent de salubrité publique et de civisme : les déjections canines. De mauvaises habitudes prises par certains propriétaires d'animaux domestiques qui laissent nos amis à quatre pattes déféquer sur nos trottoirs, nos espaces verts, nos espaces sportifs, nos espaces publics et même devant nos ÉCOLES. Un manque total de respect et de savoir vivre. Pensons à nos enfants, aux habitants, aux employés municipaux qui entretiennent les espaces verts. Les employés municipaux n'ont pas vocation à ramasser les crottes de chiens. Leur travail mérite respect et reconnaissance. Le ramassage des crottes de chiens sur la voie publique incombe aux propriétaires de chiens qui ont obligation de les ramasser. Réagissons et faisons de notre commune un espace PROPRE où l'on peut se déplacer librement et la tête haute !



## Les travaux importants en cours dans la commune

### La rue de Lens

Les travaux de renforcement du réseau d'assainissement ont été réalisés dans la totalité de la rue de Lens en janvier et février de cette année. C'est Noréade, la régie du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Nord qui a réalisé ce chantier.

Immédiatement après ces travaux, ce sont ceux de rénovation complète qui ont été engagés.

Cette opération importante était motivée du fait que cette rue est la seule voie qui dessert la zone d'activités du village. Le trafic quotidien important de nombreux poids lourds et engins agricoles a fortement fragilisé la chaussée, aujourd'hui en grande partie déstructurée.

Il convenait donc de la rénover. Il convenait également de prévoir des zones de circulation sécurisée des piétons pour cette voie desservant les riverains, les salariés des entreprises et les personnes se rendant au cimetière communal situé à l'extrémité de la rue de Lens.

Pour améliorer le cadre et l'environnement de ce secteur de la commune, il est prévu également l'enfouissement des réseaux aériens en supprimant par conséquent les poteaux sur trottoirs.

Les premiers travaux en cours concernent la mise en place des réseaux enterrés pendant une durée d'environ 3 semaines et seront suivis par ceux de la voirie vers la mi-avril. Compte tenu de l'étroitesse de cette rue, la rue de Lens sera barrée durant la période des travaux. Bien évidemment l'accès des riverains avec leur véhicule et ceux des services publics sera autorisé et possible.



## Collecte en porte à porte des déchets



Ordures ménagères résiduelles (bac gris) : Tous les mardis

### Collecte sélective (bac jaune) :



mardi 16 avril 2024  
mardi 30 avril 2024  
mardi 14 mai 2024  
mardi 28 mai 2024  
mardi 11 juin 2024  
mardi 25 juin 2024  
mardi 9 juillet 2024  
mardi 23 juillet 2024  
mardi 6 août 2024  
mardi 20 août 2024  
mardi 3 septembre 2024  
mardi 17 septembre 2024  
mardi 1 octobre 2024  
mardi 15 octobre 2024  
mardi 29 octobre 2024  
mardi 12 novembre 2024  
mardi 26 novembre 2024  
mardi 10 décembre 2024  
mardi 24 décembre 2024  
mardi 7 janvier 2025  
mardi 21 janvier 2025

### Horaire des déchèteries

#### Baralle et Biache-Saint-Vaast

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**du lundi au jeudi :**

9h - 12h / 13h30 - 17h

**vendredi et samedi :**

9h - 12h / 13h30 - 17h30

**dimanche :** 9h - 12h

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**du lundi au samedi :**

9h - 12h / 13h30 - 16h30

**dimanche :** 9h - 12h

jeudi 25 juillet 2024

#### Vis-en-Artois

du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre

**du lundi au jeudi :** 9h - 12h

**Vendredi et samedi :**

9h - 12h / 13h30 - 17h30

du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars

**du lundi au jeudi :** 9h - 12h

**Vendredi et samedi :**

9h - 12h / 13h30 - 16h30

### Collecte des déchets verts (contenant libre) :



jeudi 18 avril 2024  
jeudi 25 avril 2024  
jeudi 2 mai 2024  
jeudi 9 mai 2024  
jeudi 16 mai 2024  
jeudi 23 mai 2024  
jeudi 30 mai 2024  
jeudi 6 juin 2024  
jeudi 13 juin 2024  
jeudi 27 juin 2024  
jeudi 11 juillet 2024  
  
jeudi 8 août 2024  
jeudi 22 août 2024  
jeudi 5 septembre 2024  
jeudi 19 septembre 2024  
jeudi 3 octobre 2024  
jeudi 17 octobre 2024  
jeudi 31 octobre 2024  
jeudi 14 novembre 2024

### Collecte du verre (bac vert) :



mardi 7 mai 2024  
mardi 4 juin 2024



mardi 2 juillet 2024  
mardi 6 août 2024  
mardi 3 septembre 2024  
mardi 1 octobre 2024  
mardi 5 novembre 2024  
mardi 3 décembre 2024

## La valorisation des encombrants sur rendez-vous

Ce service gratuit évite un encombrement de la chaussée et permet de vous accompagner plus rapidement dans vos besoins. À la différence de la benne, il a pour objectif d'effectuer un premier tri des déchets domestiques, afin de favoriser au maximum leur valorisation.

**Mobilier, électroménager...** Vos objets encombrants peuvent être remis en état pour trouver une seconde vie à la Ressourcerie. Pensez, avant de jeter, à alimenter l'économie circulaire qui réduit notre impact sur l'environnement. Si le réemploi n'est pas possible vos déchets pourront devenir une source de matière première (bois, métaux).

Prendre RDV sur le site Internet : [www.cc-osartis.com](http://www.cc-osartis.com)



# Interview « Les artisans et créateurs de la Gohelle »

## Une association en plein essor !

### Historique de l'association et but de l'association



La jeune association du village fut créée le 29 décembre 2019.

Elle fait suite à la création de la société « G CREE » de Gérald DIDDENS.

À la suite de la participation de la société de son époux sur d'autres événements (Salons artisanaux, Marchés de Noël et autres), Madame Sandra DIDDENS s'est rendue compte qu'il n'y avait pas ce genre de manifestations au sein de la commune. De ce fait, elle décide de rencontrer Monsieur GROBELNY, Maire de la commune d'Arleux-en-Gohelle afin de lui présenter le projet d'organiser ces différentes manifestations pour dynamiser la commune. Les projets sont validés par Monsieur le Maire et il conseille à Madame Sandra DIDDENS de créer une association de type loi 1901 pour faciliter l'organisation des manifestations à venir.

Cela permet à Gérald DIDDENS et à d'autres artisans et créateurs de se faire connaître et de présenter leurs produits dans la commune, mais aussi de leur venir en aide pour l'achat de matériel ou à créer leur société.

### Composition de l'association

- Présidente : Mme Sandra DIDDENS,
- Secrétaire : Mme Ophélie DASSONNEVILLE,
- Trésorière : Mme Bénédicte FONTAINE,
- Logisticien : M. Gérald DIDDENS.

### Les débuts de l'association

L'association a rencontré des débuts difficiles à sa création. En effet, le 1er salon de l'artisanat prévu pour mai 2020 a du être annulé en raison de la pandémie du COVID-19.

La persévérance fut de mise et l'organisation du 1er marché de Noël, prévu en novembre 2020 sur la commune, déjà bien avancée, fut de nouveau annulée, toujours en raison de la pandémie.

L'association, très motivée, ne baisse pas les bras et organise enfin son 1er marché de Noël en novembre 2021 à la salle des fêtes et salle des sports d'Arleux-en-Gohelle durant 2 jours. Une première organisation qui fait le bonheur de plus de 34 exposants, mais qui permettra aux membres de l'association de constater des erreurs et de les rectifier l'année suivante et pour les événements futurs.

Enfin la poisse avait disparu !



## L'essor de l'association !

Il s'est ensuivi d'autres manifestations telles que :

- Le 1er salon des artisans et créateurs en mai 2022,
- Le 1er marché nocturne du 13 juillet dans le cadre des manifestations de la commune pour le 14 juillet,
- Le 1er salon du Manga en février 2023.



En 2023, lors du Marché de Noël, l'association innova en installant 12 chalets en bois pour les exposants, en complément de la salle des fêtes, ce qui a permis d'accueillir près de 37 exposants en vue des fêtes à venir. En parallèle de cet événement, un concert de Gospel fut organisé dans l'église et animé par le Groupe SISTER NAT, venu de région parisienne. Près de 300 personnes ont été accueillies et de ce fait cela a permis de faire le plein comme au RC LENS !

L'association a souligné que cette manifestation pourrait être reprise dans les années futures ! Pour avoir toutes les informations sur les différentes manifestations organisées par l'association ainsi que les dates et autres, rendez-vous sur sa page Facebook « Les artisans et créateurs de la Gohelle » !

En 2024, un 1er LOTO est organisé le 2 juin, qui sera reconduit en 2025 ! Donc restez à l'affût !

A ce jour, l'association comprend une petite dizaine de bénévoles mais aussi près de 150 adhérents (artisans, équipe d'animations).

## Les points positifs / forts de l'association

- Une équipe dynamique (bénévoles, bureau, artisans) présente lors des événements,
- Le Marché de Noël 2023 et le concert Gospel,
- Etre à l'écoute des besoins des artisans et créateurs,
- La mise en place du jeu « Vitrine... » à gagner lors des événements,
- L'aide apportée aux artisans et de les voir évoluer dans leur profession.

## Les points négatifs / faibles de l'association

- Une participation parfois timorée des habitants,
- Les problèmes de Météo indépendants de notre volonté...



## Remerciements :

Mais tout cela nécessite une logistique et une coopération importantes pour la mise en place de toutes ces manifestations. C'est pourquoi le bureau tient à remercier tous les intervenants :

- La commune pour le prêt des salles et de la mise à disposition de tout le matériel nécessaire (tables, chaises) ainsi que la Communauté de Communes OSARTIS - MARQUION,
- La commune de THELUS pour la mise à disposition des chalets,
- Les employés communaux pour l'aide apportée à la mise en place du matériel,
- Les bénévoles, qui sont très importants au bon fonctionnement d'une association,
- La fidélité des exposants et l'apport de nouveaux à chaque événement,
- La mise en place de partenariats avec les différents services de communication : Cinéville HENIN-BEAUMONT, VOIX DU NORD, l'AVENIR DE L'ARTOIS, OSARTIS et bien entendu la commune d'ARLEUX-EN-GOHELLE pour « PANNEAU POCKET »,
- La commission de communication d'Arleux-en-Gohelle pour l'article à paraître.

La commission de communication et son adjoint Yannick BLAISE remercient de tout cœur cette jeune association pour le temps passé ensemble pour la rédaction de cet article et lui souhaite longue vie dans le village d'ARLEUX-EN-GOHELLE.



## L'Association de Pétanque d'Arleux-en-Gohelle souffle ses 20 bougies



Animer une association n'est pas toujours aisée et demande toujours un investissement important des membres de son bureau et de nombreux bénévoles qui l'entourent. Faire fonctionner une association est une chose, la faire durer avec les contraintes parfois importantes que vivent tous ces volontaires est une autre chose. Pour l'association de pétanque, la dynamique est toujours bien présente depuis maintenant deux décennies ! Pour célébrer cet anniversaire, Ludovic Lebrun, Président de l'association, a réuni toute la belle équipe adepte de la pétanque pour des agapes dignes de cet évènement !

Voilà maintenant 20 ans que les joueurs de l'association se retrouvent tous les samedis après-midi sur le terrain de pétanque et dans la salle Cadiou en hiver.



## Les manifestations de ces deux prochains mois

Le samedi 15 juin

Spectacle de danses à la salle des fêtes organisé par le club de danse  
de Fresnoy-en-Gohelle



Le vendredi 28 juin

Fêtes de écoles du RPI

Au City-Stade

Venez nombreux !



Les samedi 29 et dimanche 30 juin



Salon de l'artisanat organisé par  
l'association "Les créateurs de  
l'Artois" dans les deux salles de  
la commune



Les festivités du 14 juillet

Samedi 13 juillet :

- Marché nocturne organisé par l'association "Art et Créo"
- Barbecue organisé par l'association des fêtes
- Retraite aux flambeaux
- Feu d'artifice



Dimanche 14 juillet :

- Jeux traditionnels



**TAVERNE  
NOMADE**



# -DIFFUSION DES MATCHS-

DIFFUSION DE TOUS LES MATCHS DE LA FRANCE

A PARTIR DU  
**17 JUIN 2024**

(ECOLE) PLACE DE  
**ARLEUX-EN-GOHELLE**

- ESPACE SECURISÉ
- ESPACE COUVERT AU BESOIN
  - ANIMATIONS
  - FAMILIAL ET CONVIVIAL

**LA TAVERNE NOMADE TE  
PROPOSE**

- BIÈRES PRESSIONS LOCALES ET ARTISANALES
- VINS, CIDRES, CRÉMANT
- SOFTS ET JUS LOCAL ...

**«ART ET CREA DE LA  
GOHELLE» TE PROPOSE**  
- CROQUE MONSIEUR SALÉS ET  
SUCRÉS  
- CHIPS ET SAUCISSONS



**UEFA**  
**EURO2024**  
GERMANY

**ENTRÉE GRATUITE  
OUVERT À TOUS**

**Le bulletin municipal d'informations des habitants de la Commune d'Arleux en Gohelle**

## Edito



Depuis juillet 2023, le collectif Greffe+ qui réunit les principales associations de sensibilisation du grand public au don d'organes interpelle les communes pour accompagner leurs actions par la pose de panneaux aux entrées de ville. Souhaitant partager ces valeurs de solidarité et de fraternité, Arleux-en-Gohelle a décidé de faire de la commune un « village ambassadeur du don d'organes ».



La loi indique que nous sommes tous donneurs d'organes et de tissus, sauf si nous avons exprimé de notre vivant notre refus d'être prélevés. Si le principe du consentement présumé a été choisi, la réalité des chiffres appelle un autre constat. Aujourd'hui, en France, 70 000 personnes vivent grâce à un organe greffé, en revanche, 1 000 personnes par an décèdent faute d'avoir pu bénéficier d'une greffe. Depuis plus de 30 ans, l'écart entre le nombre de personnes en attente de greffe (27 000 personnes en France) et le nombre de greffes réalisées (5 900) continue d'augmenter...

L'agence de biomédecine estime que l'ignorance des proches sur la position du défunt sur les dons d'organes constitue le principal frein à un nombre plus important de dons. C'est pourquoi Arleux-en-Gohelle se mobilise et deviendra le 11 mai 2024 le premier village de l'Artois ambassadeur du don d'organes !

Norbert Grobelny - Maire de la commune d'Arleux en Gohelle

## On bouge avec le Parcours du cœur !



La manifestation est proposée tous les ans et organisée par l'**association ASDL Gymnastique et Marche**. En dépit d'un ciel couvert, mais sans pluie, l'édition 2024 a remporté un grand succès avec l'adhésion de 81 participants partis ce dimanche 14 avril dès 9h00. Les participants pouvaient emprunter deux parcours (8 et 11 km) dans

les nombreux chemins d'Arleux-en-Gohelle. Le but de cet événement est de faire de la prévention et de sensibiliser sur l'importance de la pratique sportive pour prendre soin de son muscle cardiaque. Les maladies cardiovasculaires font 400 morts par jour, première cause de mortalité chez les plus de 65 ans et chez les femmes, et deuxième cause chez les hommes. Ce fut aussi un moment de convivialité et, après l'effort, chacun a pu trouver un moment de réconfort autour d'une petite restauration offerte par l'association.



## Pâques en fête !

Le lundi 1er avril, jour de Pâques, la municipalité a organisé la traditionnelle chasse aux œufs au City-stade.

Cette année encore, il y a eu une participation importante des enfants de la commune, les plus jeunes ont pu farfouiller aux abords de la salle des sports, tandis que les plus grands sont partis à la recherche des trésors en chocolat autour du city stade. Au total, c'est plus de 400 chocolats qui ont été trouvés, dont les 4 œufs en « or » qui ont permis aux explorateurs avertis de repartir avec un énorme œuf en chocolat !



## Pâques en fête !



C'est la journée qu'avait choisi le Conseil Municipal des Jeunes pour la remise des lots du concours de dessins sur le thème de Pâques. Ainsi, les dessins des 41 artistes en herbe ont embellî la salle des fêtes. 7 grands gagnants ont été récompensés dans trois catégories. Ils se sont vus remettre un cadeau de circonstances...des beaux oeufs en chocolat !



### Les gagnants

**Moins de 5 ans** - 1ère : Léa Lorguez / 2nde : Léa Grossemy / 3ème : Chloé Messiaen

**De 5 à 10 ans** - 1ère : Luna ANOUN / 2nd : Martin Maciejewski / 3ème : Mila MAGINOT

**Plus de 10 ans** - 1ère : Clémence Salé



## Un repas sous le signe du printemps

L'association « Amitié-Détente » a organisé le jeudi 11 avril un repas sous le signe du printemps.

Moment de rencontres, d'échanges et de convivialité autour d'un repas simple, mais copieux et bien apprécié !  
A vos agendas, l'association organise un repas froid le jeudi 23 mai à partir de 12h00.



## Années 80 festives

Le samedi 20 avril, la salle des fêtes avait des allures de boîte de nuit des années 80 avec une soirée organisée par l'association de chasse « La bienveillante ». Après un repas copieux servi par les membres de l'association, les fêtards ont repris en chœur les classiques de l'époque dominés par Johnny Hallyday, Claude François, Michel Sardou, Dalida...et ont bien entendu dansé jusqu'au bout de la nuit !



## 58 convives à la fête de la bière !



Encore une belle opération réalisée par l'association « Amitié-Détente » qui a emmené ses membres le jeudi 18 avril à la kermesse de la bière "Au Père Mathieu" à Landrecies ! Une journée de joie dans une ambiance bavaroise et rythmée par le Père Mathieu !



# **Interview « Les arts en folie »**

## **Upcycling : relooking de meubles et d'objets**

Bonjour Karine et Sylvain, pouvez-vous nous présenter en quelques mots ?



Karine : Bonjour, nous sommes Karine et Sylvain Masson, originaires des Weppes, où nous nous sommes mariés en 1996. Nous sommes différents, mais complémentaires. Je suis d'un tempérament fonceur et préoccupé. Fille unique, je dessinais déjà enfant. J'ai une âme d'artiste, j'ai une passion pour la peinture et plus particulièrement pour la copie d'anciennes affiches et le détournement d'objets (bijoux pour des boutons de commode, chapeaux pour des lampes...). En 1996, j'ai reçu en cadeau des aquarelles et je me suis remise à la peinture sous d'autres formes, notamment le relooking des chambres de mes enfants sur la thématique des BD.

Sylvain : Je suis tempéré et optimiste de nature. Je suis issu d'une fratrie de 10 frères et sœur.

Après avoir travaillé 36 ans en boulangerie-pâtisserie, je suis actuellement en reconversion. J'aime surtout travailler le bois.

Pouvez-vous nous résumer votre parcours en quelques dates ?

Karine : Nous sommes arrivés à Arleux-en-Gohelle en 1997 pour reprendre la boulangerie. En 2011, après quatorze ans, nous avons dû prendre la décision de fermer la boutique pour des raisons économiques. C'est là que j'ai créé mon auto-entreprise. Ça a commencé par la peinture de petits objets, plateaux, etc... Puis ça s'est étendu au relooking de gros meubles. En 2021, au moment du COVID, l'entreprise a connu un essor, car les gens étant confinés ont eu envie de changer de décor.

Quelles sont vos valeurs communes ?

Karine : Nous apprécions les belles choses faites de nos mains et avec le cœur, la création, l'amour du travail bien fait, la satisfaction du client, les échanges conviviaux, la liberté et la disponibilité que permet l'auto-entreprise, l'honnêteté, la vie de famille au sens large, l'écologie.



## Quelle est l'histoire de votre projet ?



**Karine** : Mon objectif était de trouver un complément d'activité après la fermeture de la boulangerie, car avec les horaires de Sylvain, il fallait que je puisse travailler à la maison pour m'occuper des quatre enfants et de mon père malade. J'ai d'abord privilégié les objets de petite taille tels que plateaux puis je me suis lancée dans le relooking de gros meubles tels que des bahuts de salle à manger et des bibliothèques, en utilisant la méthode de l'aérogommage (procédé de traitement de surface par projection d'abrasif sous air comprimé).

La situation s'est inversée il y a deux ans : le relooking de meubles est devenu l'activité principale et l'emploi salarié de Sylvain en boulangerie l'activité secondaire.

Nous travauillons à nouveau ensemble, sur cette nouvelle activité qui est aussi une passion.

J'adore peindre les meubles, les orner de dessins, détourner un objet de son utilisation première.

**Sylvain** : J'aime travailler le bois, récupérer et réparer de beaux meubles, travailler de mes mains. Chaque meuble a une histoire à raconter, chaque meuble est unique !

## Avez-vous des envies, des projets ?

**Sylvain** : À la suite d'une rupture conventionnelle, je me suis formé en tant que soudeur par le biais du CFP. J'ai pour but de créer d'ici un an, parallèlement à l'activité de mon épouse, mon auto-entreprise, afin d'effectuer les petites réparations sur les meubles contenant du métal.

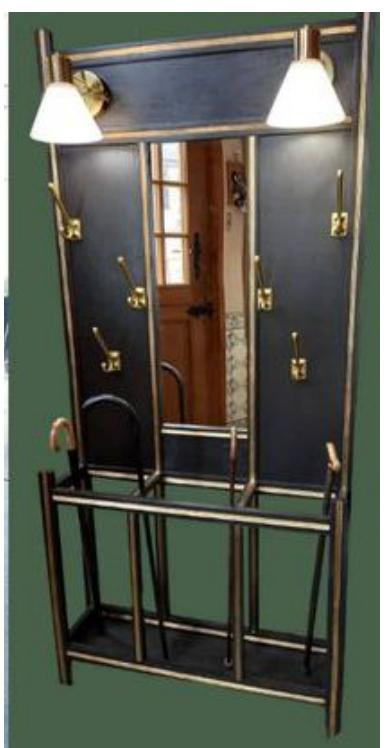
## Pourquoi et comment faire « relooker » ses meubles ?

**Karine** : Cela permet de conserver des meubles de famille de qualité, de les faire revivre, tout en les modernisant : allier le sentimental au fonctionnel. Beaucoup de choses sont possibles !

Nous utilisons des techniques professionnelles telles que l'aérogommage, responsable pour l'environnement, car elle n'emploie pas de produits toxiques et on peut recycler le sable à plusieurs reprises. Le client a ainsi un meuble de qualité qui lui plaît, le conseil professionnel en plus.

C'est une relation gagnant-gagnant : économique, écologique, esthétique, de qualité, authentique et durable dans le plaisir de la rencontre et de l'échange !

Le but étant de garder la qualité en alliant la modernité.



## Quel message souhaitez-vous faire passer ?

Karine : Éviter la surconsommation et faire avec ce qu'on possède, que ce soit pour les meubles ou les vêtements...

Sylvain : Vivre de façon simple, ensemble, dans le respect, en profitant de ce qui nous est donné, profiter de l'instant présent.

## Avez-vous une anecdote ?

Karine : Oui, un jour, une personne se débarrassait d'un meuble (direction déchetterie), elle l'a finalement racheté après le relooking !

## Un mot pour la fin ?

Sylvain : La vie est faite de rebondissements qu'il faut savoir saisir.



### Nos coordonnées :

21 rue de Bois-Bernard 62580 Arleux-en-Gohelle

Tél : 06-61-48-13-03

[lesartsenfolie@orange.fr](mailto:lesartsenfolie@orange.fr)

Visitez notre site internet : <https://www.lesartsenfolie.fr/>

Nous travaillons dans un rayon de 200 km autour du village.

Le devis est gratuit, profitez-en !

Possibilité de paiement en plusieurs fois



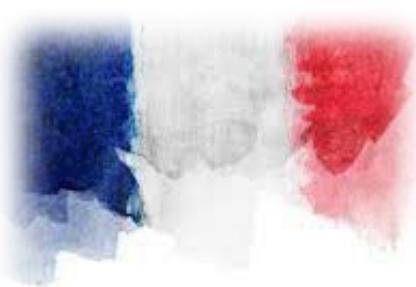
## Les manifestations de ces deux prochains mois

### Le mercredi 8 mai

11 heures 45 : Dépôt de gerbes au cimetière de la commune

12 heures : Dépôt de gerbes au monument aux morts

A l'issue de la cérémonie, les Anciens Combattants recevront à la salle R. Cadiou pour le vin d'honneur.



COMMÉMORATION DU  
8 mai 1945



### Le samedi 1er juin

L'Amicale Pétanque d'Arleux-en-Gohelle vous invite à son concours de pétanque.

Inscription au 06/95/56/77/68

Début du concours à 10 h, lot à chaque participant

Restauration et buvette sur place

Doublette formée, 10€ par équipe

Places limitées à 36 doublettes

### Le dimanche 02 juin

Loto organisé par l'association « Les Artisans et Créateurs de la Gohelle »

à la salle des fêtes

Ouverture des portes à 12h30, début des jeux à 14h15



### Le samedi 15 juin

Spectacle de danse à la salle des fêtes organisé par le club de danse de Fresnoy-en-Gohelle



### Le vendredi 28 juin

Fête des écoles du RPI

À Arleux-en-Gohelle !



### Le samedi 29 et dimanche 30 juin



Salon de l'artisanat organisé par l'association  
"Les Artisans et Créateurs de la Gohelle"  
salle des fêtes et salle R. Cadiou.